

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXII

NOVEMBRE 1933

No 11

SOMMAIRE:—Monseigneur Charlebois — Sermon de Monseigneur Yelle — Montréal et St-Boniface — Hommage à S. Exc. Mgr Yelle — *Chronique diocésaine*: Tiers-Ordre; Débat universitaire; Bénédiction d'église à South-Junction; Ordination du R. P. Joyal, O.M.I. — M. Lelandais — La refrançisation au Manitoba — *Calendrier du mois* — *Histoire de l'Ouest*: Les Registres de la Rivière Rouge; Tupper à la Rivière Rouge en 1870; Lettres de Mgr Taché — *Nécrologie*.

## MONSEIGNEUR CHARLEBOIS

Le vieil évêque missionnaire est décédé à Le Pas à l'hôpital des Soeurs Grises, le 20 novembre au matin. Il était âgé de 71 ans. La mort vient de nous le faire voir dans toute sa stature. La vie nous dérobe bien des détails que la mort met à jour, alors que chacun apporte son témoignage ému.

Monseigneur Charlebois laisse avant tout la réputation d'un saint. Il avait été formé à une rude école. Au foyer familial, avec ses treize frères ou soeurs, il n'avait pas eu toutes ses aises: les familles nombreuses habituent leurs membres au sacrifice et à l'abnégation. Plus tard, au sein de la grande famille religieuse qu'il avait choisie, l'occasion ne lui fit pas défaut non plus. Il fut envoyé, encore tout jeune prêtre, vers une région des plus pénibles. C'était encore un peu l'âge héroïque aux régions des immenses Territoires: Cumberland, Norway House, Lac la Croix, Le Pas. Le jeune missionnaire y fit ses premières armes. Dès son arrivée au milieu des Sauvages une épidémie éclata qui l'isola de son compagnon de mission. Les Voyageurs nous ont laissé des récits poignants d'épidémies parmi les Sauvages! Monseigneur Charlebois dût se mettre en route. Il visita les postes qui lui étaient confiés, soignant, baptisant, enterrant. De retour à sa cabane, après ces rudes randonnées, la solitude pire que l'épidémie, l'attendait. Il pouvait écrire:

"Me voilà donc seul dans ma modeste maison: je n'ai d'autre compagnon que Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement, mais il me suffit... Il sait me fortifier, me consoler, me guider, me rendre heureux... J'emploie mon temps à étudier le cris, à repasser ma théologie, à préparer mes instructions. J'ai aussi à faire ma cuisine, à balayer ma maison, etc... Le dimanche, je chante la messe, en faisant seul les fonctions de célébrant, de chantre et même de servant... Je prêche en français; plusieurs de mes catholiques

comprennent cette langue... Mes Sauvages me témoignent beaucoup d'affection et se montrent bons pour moi. S'il leur arrive de tuer du gibier ou de se procurer quelque autre "extra", ils ne manquent pas de m'en apporter une petite part..."

Il a dit plus tard, beaucoup plus tard, combien cette solitude, terreur des missionnaires, lui avait été dure. Il a raconté comment il en avait pleuré, l'âme brisée. Il passa treize mois sans voir un seul prêtre, ni aucun blanc qui put lui apporter quelque consolation. Ajoutez qu'il ne parlait pas encore très bien le sauvage et que l'anglais lui était inconnu.

Monseigneur Charlebois passa seize années au Cumberland. Il avait fini par se faire à la vie nomade des missionnaires du Nord. Il aimait à dire que ces années, après les débuts pénibles, furent heureuses. En 1903 ses Supérieurs le nommèrent à Duck Lake où il prenait charge de l'école indienne, tout en conservant deux missions sauvages. Ce fut en 1910, après la réorganisation politique des Territoires, que Mgr Charlebois fut nommé à la tête du Vicariat de Keewatin que Rome venait de former. Il fut sacré par Monseigneur Langevin. Son vicariat s'étendait jusqu'au Pôle Nord. Il n'y avait alors que neuf missions principales (avec missionnaires attachés) et une seule école indienne. Il se mit à l'oeuvre. Sous son action méthodique les oeuvres surgirent lentement. Les missions sauvages furent organisées et les écoles indiennes furent construites. Lorsque la population blanche envahit les territoires, Mgr Charlebois fut à la hauteur. Il construisit des pensionnats, des couvents, des écoles, un superbe hôpital, une cathédrale, un évêché. On se demandait souvent comment il faisait pour faire autant avec si peu. Il n'hésitait pas à demander aux fortunés de ce monde et ceux-ci, connaissant sa vertu, répondaient généreusement. Les épreuves de tout genre ne lui ont pas fait défaut. Le feu a exercé ses ravages en détruisant plusieurs des établissements construits avec tant de peine: Ile à la Crosse, Beauval, Cross Lake, Portage la-Loche. Il eut la douleur de perdre des missionnaires dans des circonstances tragiques (noyade, épidémies). Il ne se laissa jamais abattre et se remit à l'oeuvre après chaque calamité. Les longues années de vie errante n'avaient pas détruit les qualités naturelles qu'il tenait d'ancêtres avisés et sages. Il fut un administrateur prudent, pratique. Monseigneur Charlebois est la réponse (et pas la seule, Dieu merci!) à ceux qui prétendent que le prêtre canadien français est doué pour les missions héroïques et les postes de pionniers mais n'a pas ce qu'il faut pour organiser les diocèses plus avancés; en d'autres mots, qu'il n'a pas le sens des réalités actuelles lorsqu'il s'agit de développer les diocèses ou les paroisses plus civilisés. Monseigneur Charlebois, comme Monseigneur Taché et tant d'autres, pourrait donner bien des leçons à des gens qui s'estiment éminemment pratiques, en fait d'administration. L'artisan de ces merveilles était un humble. Il était

un saint. Il avait choisi dès sa jeunesse la voie étroite et il ne l'avait jamais quittée. Sa longue vie au milieu des sauvages lui avait montré les degrés variés des misères de cette vie. Il avait vu mourir de faim des êtres humains. Il avait vu leur pauvreté et la leçon n'avait pas été oubliée. Il est mort pauvre, très pauvre. Son testament est digne du Poverello.

*"JE DECLARE DE PLUS QUE JE NE POSSEDE RIEN EN PROPRE ET QUE JE NE LEGUE RIEN A MES HERITIERS NATURELS."*

*"J'ai vécu en pauvre; je veux mourir en pauvre; je veux être enterré comme un pauvre. Par conséquent il me faut une tombe n'excédant pas \$40.00. Déposez mon corps dans le cimetière de la paroisse."*

Cette pauvreté, Monseigneur Charlebois l'a pratiquée toujours, dans tous les détails de sa vie. Ses intimes, ses fils spirituels pourraient en raconter long à ce sujet.

Et il est parti. La mort l'a pris dans toute sa force. Le vieillard chassait encore la raquette, suivait les chiens de traîne. Sa barbe avait blanchi mais sa taille était demeurée aussi droite qu'aux jours lointains du Cumberland. La maladie dut se reprendre par trois fois pour l'abattre. Lorsque le dernier appel vint il quitta sa maison où tout était en ordre. Il y laissait l'élu de son choix, un autre lui-même, tant par l'esprit que par le sang. Il avait vu mourir bien des enfants des bois qui partaient sans regret, avec une simplicité touchante. Avec la même facilité il se résigna à la volonté de Dieu. Il était prêt. Au soir de sa vie, il envisageait ces réalités auxquelles il avait songé dès l'aube. "Donnez-moi trois quarts d'heure et je serai prêt", dit-il. On aurait dit qu'il s'agissait d'un dernier voyage, qu'il fallait quelques minutes pour préparer sa chapelle portative, ses raquettes, réunir ses chiens et partir au son des grelots vers les déserts glacés et les steppes sans fin. Le voyageur était déjà prêt. L' "Evêque errant" s'en allait enfin vers les demeures éternelles, vers ce que les Sauvages appelaient parfois les lieux de chasse abondante où la faim ne se fait plus sentir et où la vertu reçoit sa récompense. Il s'endormit paisiblement, en prononçant le nom de Jésus.

R. I. P.

\* \* \*

## SERMON DE MONSEIGNEUR YELLE

Monseigneur Yelle a prononcé le sermon dont nous donnons ici le texte dans l'église de St-Rémi, sa paroisse natale, le 11 juin 1933, à l'occasion de la première messe de son jeune frère, l'abbé Gérard Yelle. Comme on le sait, c'est le 18 juin que Monseigneur Yelle fut appelé à Ottawa et qu'on lui apprit le choix de Rome. Ce sermon fut le dernier que Monseigneur prononça étant prêtre.

Le prédicateur y parle en termes majestueux du Sacerdoce. Nos lecteurs seront heureux de lire ce sermon et d'en méditer les paroles profondes.

Mes bien chers Frères,

Hier, dans la cathédrale de Montréal, trente diacres, enveloppés de blanc, prosternés sur le pavé du sanctuaire, s'offraient à Dieu dans toute l'ardeur de leur jeunesse et de leur foi. Du fond de leur coeur, ils renonçaient à tout ce que la terre peut offrir d'atrayant à un jeune homme qui entre dans la vie, et ils se consacraient à Dieu pour servir d'intrmédiaires à son amour auprès des âmes. Autour d'eux des invocations ferventes montaient vers le Ciel, pour attirer sur leur démarche et leurs résolutions les bénédictions de Dieu. Le Pontife consécrateur dans toute la majesté de son sacerdoce, revêtu de tous les insignes de son autorité spirituelle, se tournait vers ces victimes joyeuses et traçait sur elles trois signes de croix en s'écriant: "Nous t'en prions, Seigneur Jésus, exauce-nous; ces jeunes gens que tu as choisis, daigne les bénir; les bénir et les sanctifier; les bénir... les sanctifier et les consacrer"... Puis, quelques minutes après, l'évêque leur présentait à toucher le calice et l'hostie et il leur donnait le pouvoir de dire la sainte messe; il déployait sur eux la chasuble, signe de parfaite charité, et il leur transmettait le pouvoir surprenant de remettre les péchés.

Et, aujourd'hui, encore tout pénétrés des impressions de ce jour inoubliable, sous le coup d'émotions que l'on ne peut comprendre qu'après les avoir expérimentées, et que l'on ne trouve pas deux fois dans sa vie, aujourd'hui, ces nouveaux prêtres montent à l'autel de leur première messe, ils vont pour la première fois prononcer dans leur pleine valeur consécatoire les paroles du Sauveur à la dernière Cène: "Ceci est mon corps; ceci est mon sang, répandu pour vous". Autour d'eux, leurs parents, leur famille, leurs amis, se pressent nombreux...

Fête de famille, fête de paroisse, fête de l'Eglise, pourquoi donc ces cérémonies si touchantes, font-elles vibrer les fibres les plus intimes de nos coeurs, pourquoi réveillent-elles jusqu'en ses profondeurs, l'énergie souveraine de notre foi?

Pourquoi le premier chef d'un diocèse ne peut-il s'empêcher d'être ému quand il impose les mains à ceux qu'il a choisis pour être ses collaborateurs? Pourquoi les prêtres s'empressent-ils autour de leur chef pour former une couronne d'honneur aux nouveaux consacrés?

Pourquoi, ce matin, parents chrétiens, vous sentez-vous si surabondamment récompensés des sacrifices que vous avez faits pour votre fils?

Pourquoi, frères et soeurs, partagez-vous si complètement la joie intime de votre frère? Pourquoi fidèles de cette paroisse vous

pressez-vous avec une attention si sympathique autour de l'autel, ce matin?

Ah! Je comprends vos sentiments, je partage moi-même votre émotion. Je sais l'hymne de joie et d'action de grâces qui s'élève de vos cœurs: C'est qu'un jeune homme, hier votre compagnon, votre coparouissien, votre fils., notre frère est devenu prêtre, il a été choisi par Dieu au milieu de vous, "assumptus ex hominibus", et il revient au milieu de vous consacré à Dieu "constituitur in his quae sunt ad Deum". Il est prêtre pour vous, et n'avez-vous pas l'impression qu'en se rapprochant de Dieu, il vous entraîne avec lui?

Vos âmes ouvertes à la pleine signification de la cérémonie de ce matin, saisiront facilement les quelques pensées que je voudrais vous exposer en vous disant, brièvement, d'où vient le sacerdoce et ce qu'est le prêtre.

\* \* \*

L'origine du sacerdoce, mes Frères, nous la retrouvons au centre même des événements divins, qu'en cette année jubilaire Pie XI nous invite à célébrer. Notre Seigneur achève sa carrière publique. Tout à l'heure ce sera le moment de l'agonie, et demain la mort affreuse de la croix. Avant de répandre son sang il réunit ses apôtres une dernière fois pour le repas des adieux. Mais non ce n'est pas un repas d'adieux: Notre Seigneur va trouver dans son amour et sa puissance un moyen de rester avec ceux qu'Il aime, même après être retourné vers son Père. Le repas pascal rappelle la miséricorde que Dieu a manifestée à son peuple en le délivrant de la servitude d'Egypte. Avant de terminer ce repas, Notre Seigneur va nous donner une preuve plus grande encore de sa miséricorde: il va se donner lui-même, et il va donner à des hommes le pouvoir de Le maintenir sur terre au profit des âmes.

Notre Seigneur prend du pain et le remet à ses apôtres en prononçant ces paroles: "Prenez et mangez, ceci est mon corps qui va être livré pour vous". Puis prenant le calice de vin: "Voici, dit-il, le calice de la nouvelle alliance, ceci est mon sang qui sera répandu pour vous, buvez-en tous". Puis il ajoute: "Faites ceci en mémoire de moi".

Paroles à jamais mémorables qui donnent aux apôtres choisis par le Maître, aux hommes qu'il a formés à son école depuis trois ans, le pouvoir de consacrer le corps et le sang de leur Sauveur, le pouvoir de dire la messe, et de répandre par là dans le monde le pardon, les bienfaits que Notre Seigneur va mériter pour nous sur la Croix.

Puis après cette première messe, après cette première ordination, le Souverain Prêtre, l'Evêque des évêques, Notre Seigneur, s'attarde longuement dans une divine intimité à rappeler à ses nouveaux prêtres, et son amour et leurs devoirs. Il leur prédit ce que l'avenir leur réserve d'épreuves et de souffrances, mais il leur pro-

met son secours: Qu'ils restent unis à Lui comme les rameaux sont unis à la vigne, et ils n'ont rien à craindre: "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde!"

Ayant assuré ainsi sa présence sur terre, ayant laissé aux hommes le pouvoir de perpétuer les fruits de son amour, Notre Seigneur s'en va à la mort de la croix.

Voilà l'origine du sacerdoce: il sort du cœur miséricordieux du Sauveur, il est le produit de l'amour infini, il est intimement rattaché à l'Eucharistie: c'est parce qu'il voulait rester avec nous que Notre Seigneur donne à ses disciples le pouvoir de consacrer, de dire la Sainte Messe.

Pour parvenir jusqu'à nous le sacerdoce a eu à subir pendant dix-neuf siècles bien des épreuves, il a traversé bien des luttes et vaincu bien des persécutions. Les prophéties de Notre Seigneur se sont réalisées à la lettre. "Le monde va vous haïr, mais sachez qu'il m'a haï le premier; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront, car le disciple n'est pas au-dessus de son maître." Pierre, qui écoute ces paroles, le premier pape, sera mis à mort à Rome par Néron, après trente ans de prédication. Tous les apôtres, tous les premiers prêtres, devront subir le martyr à la fin de leur carrière, et payer de leur sang la générosité d'avoir pris à la lettre les ordres de Jésus. Pendant trois siècles, dans les catacombes où se cachent les fidèles, dans les cirques où s'amuse le peuple romain, devant les tribunaux qui s'obstinent à lutter contre la lumière, le sacerdoce maintiendra par les prêtres et les fidèles qui écoutent leur parole, l'attitude énergique des apôtres en face des tyrans: "Nous ne pouvons pas obéir aux hommes quand ils commandent contre les ordres de Dieu", et cette parole, elle sera maintenue jusque dans les tourments les plus cruels et les plus raffinés. Et quand l'Eglise victorieuse sortira des catacombes où le sang de ses fidèles a arrosé ses racines: les persécutions continueront toujours sur quelque point de la terre: du Japon au pays des Iroquois, de la Chine au Mexique, de l'Ouganda à l'Espagne et à la Russie, toujours se réalise par le sacerdoce la promesse de Notre Seigneur: "Dans le monde vous aurez toutes sortes de tribulations, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde!"

Cette parole de Notre Seigneur, elle s'est réalisée aussi malgré les faiblesses de la nature humaine; des rameaux desséchés se sont séparés de la vigne et sont devenus stériles, mais ces scandales n'ont pas empêché le sacerdoce de traverser les siècles: au milieu des persécutions il a enseigné comment on reste fort, comment l'on meurt pour sa foi; dans la prospérité, il a mis en garde contre les entraînements des fascinations de la terre; en temps de paix, il a rappelé que nous sommes en pèlerinage sur terre; en temps de guerre, il a enseigné le secret de la paix de l'âme qui prépare à la paix définitive de l'au delà.

Il a appris en toute circonstance à chercher d'abord le royaume

des cieux, il a tâché de maintenir les regards des pauvres humains fixés sur les horizons du Ciel, et c'est ainsi que le sacerdoce a traversé les siècles; c'est ainsi qu'il est parvenu jusqu'à nous.

\* \* \*

Mon très Cher Frère, vous avez entendu hier, l'écho des paroles de Notre Seigneur prononcées à la dernière Cène, ces mêmes paroles vous ont été adressées à vous-même: "Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai enseigné tout ce que je tiens de mon Père". Et vous saviez qu'en même temps vous étiez marqué au fond de l'âme du signe des ministres de l'autel, des prêtres de Jésus. Vous allez maintenant dans cette même église où l'eau sainte vous a fait enfant de Dieu, il y a vingt-quatre ans, dans cette même église où vous avez reçu pour la première fois la sainte Eucharistie, vous allez maintenant comme prêtre prononcer les paroles du Sauveur: "Ceci est mon corps, ceci est mon sang", et vous tiendrez dans vos mains consacrées le corps et le sang du Sauveur. En offrant la divine victime vous allez vous offrir avec elle, et demander pour tous ceux qui vous sont chers les bénédictions de Dieu. Avec vous et dans les mêmes intentions, nous demanderons pour vous la pleine réalisation des désirs d'apostolat que vous formez dans le secret de votre coeur; nous demanderons à Notre Seigneur de vous accorder la santé que vous emploierez à son service, nous lui demanderons de bénir votre ministère et de vous accorder la perfection des saints prêtres qui, à l'exemple du Sauveur, ont passé en faisant le bien et en sauvant les âmes.

\* \* \*

Mes bien chers Frères, nous savons d'où vient le sacerdoce, pouvons-nous savoir ce qu'est le prêtre? Nous touchons ici à un profond mystère. Le saint Curé d'Ars, expliquant à son peuple le sacrement de l'ordre, s'écriait en pleurant: "si le prêtre se comprenait, il mourrait". Toute la tradition catholique résume en un mot la définition du prêtre: "Le prêtre est un autre Jésus-Christ". Parole bien capable de nous maintenir dans l'humilité, nous faibles humains que Dieu a choisis pour exercer un ministère divin, mais parole qui nous révèle en même temps la profondeur du caractère imprimé dans nos âmes par le sacerdoce, et l'élévation des fonctions qui nous sont départies.

Le prêtre, autre Jésus-Christ, prolonge sur terre la personne de Notre Seigneur, il continue de faire sur terre ce que le Fils de Dieu est venu y faire: Notre Seigneur est venu sur terre donner Dieu au monde, et ouvrir les âmes à Dieu. C'est tout ce que fait le prêtre. Tout à l'heure vous entendrez le nouveau prêtre prononcer les paroles de la consécration, vous le verrez élever à vos regards l'hostie consacrée. Notre Seigneur aura obéi à sa voix, ou plutôt Notre Seigneur lui-même aura parlé et agi par lui, Notre Seigneur

sera sur l'autel pour s'offrir à son Père en votre nom, et vous entraîner avec lui vers le ciel. Notre Seigneur sera sur l'autel avec toutes ses dispositions, ses richesses, de pardon et de grâces dont son cœur débordait sur la croix, et le pardon et les grâces seront à votre disposition. A qui devez-vous ces richesses: au prêtre en qui et par qui Notre Seigneur se donne à vous.

Par l'autel, par la sainte messe qui se perpétuera aussi longtemps qu'il y aura un prêtre sur terre, c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps, le Calvaire et la Passion sont mis à votre disposition. Les grâces du Sauveur, sa miséricorde et son pardon se répandent dans toutes les âmes de bonne volonté: Dieu est donné au monde.

Le prêtre fait descendre Notre Seigneur sur terre, s'il le donne à l'Eglise, c'est pour le faire vivre dans les âmes: du pouvoir qu'il a de consacrer à l'autel, découle le pouvoir qu'il a aussi d'ouvrir les âmes à Dieu. Et là aussi il agit au nom de Notre Seigneur, il est un autre Jésus-Christ. Voyez-le verser l'eau sainte sur le front du nouveau baptisé, que se passe-t-il à l'intérieur de cette âme d'enfant: un travail mystérieux qu'aucun pouvoir humain ne pourrait accomplir: quelque extraordinaire, quelque invraisemblable que puisse paraître une telle affirmation, c'est la vie même de Dieu qui entre dans cette âme pour la faire naître à une vie divine, c'est la sainte Trinité qui vient établir sa demeure dans cette âme et qui restera là aussi longtemps qu'elle ne sera pas chassée par le péché. Ce faible enfant des hommes devient un fils de Dieu, un frère de Jésus-Christ, un membre de l'Eglise catholique, un héritier du Ciel: il n'y a pas d'homme, quelque soit son intelligence et son pouvoir, capable d'accomplir un tel prodige... et pourtant c'est ce que fait le prêtre chaque fois qu'il administre le baptême, mais le prêtre agit au nom de Notre Seigneur et avec son pouvoir divin, le prêtre est un autre Jésus-Christ. Et la parole que je vous adresse en ce moment, si elle pénètre au fond de vos âmes, si elle touche vos cœurs, si elle stimule votre foi, si elle éveille vos énergies spirituelles, le doit-elle au simple mouvement de mes lèvres, ou aux seules pensées que j'essaie de vous faire comprendre? Non, la grâce de Notre Seigneur a ouvert vos âmes et elle donne l'efficacité aux paroles que vous entendez, et du haut de toutes les chaires de nos Eglises c'est le mystère de la foi par la prédication du prêtre qui se continue: "allez enseignez tous les peuples, ceux qui croiront seront sauvés". Mais pour croire, tous doivent être sensibles à la grâce du Maître, par la prédication c'est Jésus qui agit dans les âmes: le prêtre est un autre Jésus-Christ!

Et nous pourrions, mes Frères, si ce n'était trop long, suivre le prêtre pas à pas dans tous les détails de son ministère, nous le retrouverions toujours dès qu'il agit en prêtre, dès qu'il est fidèle à sa sublime vocation, nous le retrouverions toujours occupé à faire ce qu'a fait Notre-Seigneur, et si nous voulons aller au fond de son travail nous retrouverions toujours la trace de l'opération

mystérieuse du Souverain Prêtre, de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Au confessionnal il remet les péchés; qui donc a le pouvoir de remettre les péchés, sinon celui qui peut agir au nom du Fils de Dieu. Au lit des mourants, entendez-le prononcer les paroles consolantes que l'Eglise met sur ses lèvres, voyez-le ouvrir la porte du Ciel: "Partez de la terre âme chrétienne... entrez dans la paix définitive du Seigneur!"

Le prêtre est un autre Jésus-Christ, il est le prolongement de Notre-Seigneur sur terre! A la messe, il dit: "Ceci est mon corps", et le corps qu'il tient entre ses mains, c'est le corps du Sauveur; au confessionnal, il dit: "je t'absous de tes péchés", et c'est Jésus qui purifie l'âme de l'enfant et l'orne des dons de la vie divine.

Ah! je comprends l'atmosphère de joie, de paix, de confiance, de reconnaissance qui entoure un jeune homme qui vient d'être fait prêtre, rien sur terre ne peut se comparer aux pouvoirs que Dieu a donné à son élu; je comprends l'émotion de la foi chrétienne autour de l'autel d'une première messe, il se passe là entre Dieu et l'homme un mystère de miséricorde et d'amour dont nous pouvons bien soupçonner la profondeur, mais que nous ne comprendrons complètement qu'au ciel!

\* \* \*

Monsieur le Curé vient d'exprimer l'espoir que la paroisse de St-Rémi fournisse encore de nombreuses vocations. Voulez-vous me permettre, mères chrétiennes qui m'écoutez de vous rappeler, en terminant, la grande part que vous avez dans l'éclosion des vocations au fond du coeur de vos enfants. Quelle mère chrétienne ne rêve pas un jour ou l'autre d'avoir un fils prêtre? Sans doute la vocation est une grâce qui vient de Dieu. Mais à cette grâce il faut correspondre. Et dans le développement de cette grâce vous avez une responsabilité et un pouvoir qui à certains égards dépassent même la responsabilité et le pouvoir du prêtre. Il est certaines impressions premières, certains plis de l'âme que l'on ne retrouve plus dans la vie, quand ces impressions n'ont pas été cueillies dans le coeur d'une mère, quand ces plis n'ont pas été faits par la main délicate d'une mère. Il est certaines orientations profondes, définitives que vous seules savez donner sans les dire, certaines délicatesses que vous inspirez sans les exprimer, il est une atmosphère nécessaire à la croissance des vocations, et vous êtes les seules à pouvoir baigner le foyer familial de cette atmosphère.

La Providence a rendu vos soins et vos sacrifices aussi indispensables à la formation de l'âme de vos enfants qu'à la croissance des vocations, et vous êtes les seules à pouvoir baigner le foyer familial de cette atmosphère.

La Providence a rendu vos soins et vos sacrifices aussi indispensables à la formation de l'âme de vos enfants qu'à la croissance de leur corps. Presque toujours la vocation des enfants germe au coeur des mères. N'oubliez jamais que vous êtes les anges tuté-

lares chargés de veiller sur l'âme délicate où sommeille peut-être le mystère d'une vocation.

Et, puisqu'il ne peut y avoir un prêtre dans chaque famille, si Notre-Segneur ne vien pas chercher un prêtre parmi vos enfants, vous aurez vous-mêmes fait un travail sacerdotal en donnant Dieu à vos enfants, et en ouvrant à Dieu l'âme de vos enfants. Ainsi soit-il.

\* \* \*

## MONTREAL ET SAINT-BONIFACE

---

Un de nos confrères nous communique les notes suivantes, à l'occasion de la nomination de Monseigneur Yelle. Il nous fait plaisir de les publier.

Le 1er février 1820 étaient préconisés deux évêques canadiens : Mgr Lartigue, qui devint premier évêque de Montréal le 13 mai 1836, et Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface le 4 juin 1847, aux dates respectives de l'érection des deux diocèses.

C'était au temps de l'intrépide Mgr Plessis, enfant de Montréal et évêque de Québec. Songeant à partager le morceau de continent sur lequel s'étendait sa sollicitude pastorale, il avait obtenu de la diplomatie britannique la nomination d'auxiliaires ou de vicaires généraux avec caractère épiscopal. Rome s'était empressée de profiter de ces bonnes dispositions de Londres. C'était un pas vers la division canonique de l'immense diocèse de Québec.

Des deux préconisés de 1820, le premier, né à Montréal, appartenait à la Compagnie de Saint-Sulpice. Le second, né à Nicolet, avait été le premier élève inscrit au registre du Séminaire de cette ville, lors de sa fondation en 1803. Mgr Lartigue fut consacré dès le 21 janvier 1821, mais il n'en alla pas ainsi de Mgr Provencher. Celui-ci, envoyé en 1818 à la Rivière-Rouge, avec l'abbé Dumoulin, pour y établir l'Eglise de l'Ouest canadien, était allé, à l'automne de 1820, rendre compte de sa mission à l'évêque de Québec, qui lui présenta les bulles apportées de Rome, à l'occasion d'un récent voyage. Atterré par la pensée qu'on voulait le faire évêque, il refusa même de lire le parchemin et demanda du temps pour prier et réfléchir. Mgr Plessis l'envoya curé à Yamachiche. Ce ne fut qu'au mois de mars 1822 qu'il se rendit aux conseils de Mgr Lartigue et qu'il écrivit son acceptation à son supérieur ecclésiastique, à l'occasion de sa fête patronale, la saint Joseph. Consacré aux Trois-Rivières le 12 mai 1822, il arriva à Saint-Boniface le 7 août suivant.

Les liens noués au berceau des deux Eglises soeurs n'ont fait que se resserrer au cours du siècle écoulé. Après Mgr Lartigue

et Mgr Provencher, ce furent Mgr Bourget et Mgr Taché, Mgr Bruchési et Mgr Langevin, Mgr Gauthier et Mgr Béliveau. Et maintenant, nouvel anneau d'or ajouté à la chaîne infrangible, c'est Mgr Yelle, venant de Montréal, coadjuteur de Saint-Boniface, "cum futura successione".

Mgr Yelle est le quatrième coadjuteur nommé de Saint-Boniface. Le premier fut Mgr Laflèche, préconisé évêque d'Arath, le 20 octobre 1849, par Pie IX, alors en exil à Gaète. Ayant plaidé infirmité, le futur évêque des Trois-Rivières fut remplacé, le 24 juin 1850, par Mgr Taché, avec le même titre, Rome ayant mandé de se servir des mêmes bulles, en substituant le nom du R. P. Taché à celui de M. l'abbé Laflèche. C'est ainsi que Saint-Boniface reçut un coadjuteur de 26 ans.

Ayant succédé à Mgr Provencher le jour de sa mort, le 6 juin 1853, Mgr Taché reçut à son tour un coadjuteur "cum futura successione" en juillet 1858 dans la personne du R. P. Grandin, évêque de Satala, qui devint premier évêque de Saint-Albert, lors de la création de la province ecclésiastique de Saint-Boniface et de l'érection du diocèse suffragant, le 22 septembre 1871.

Le cadre de cet article ne permet pas d'évoquer les relations séculaires des évêques de Montréal et de Saint-Boniface. Un simple trait caractéristique de chaque étape.

Pour aider son collègue de la Rivière-Rouge, Mgr Lartigue lui assigna comme procureur de ses missions, dans la métropole, son propre secrétaire, M. l'abbé Ignace Bourget.

Devenu évêque, Mgr Bourget et fit le pourvoyeur de prêtres et de religieuses pour Saint-Boniface. C'est par son entremise et son influence que Mgr Provencher obtint les Soeurs Grises en 1844 et les Oblats de Marie Immaculée en 1845. Ayant donné Mgr Taché à l'Eglise de l'Ouest, Mgr Bourget l'aida toujours comme un frère très aimé.

On sait que Mgr Bruchési et Mgr Langevin firent leurs études classiques, dans la même classe, au Collège de Montréal, et que Mgr Gauthier et Mgr Béliveau se lièrent d'amitié au Grand Séminaire de Montréal et au Collège Canadien à Rome.

\* \* \*

### HOMMAGE A S. E. MGR YELLE

L'élévation à l'épiscopat de M. Emile Yelle, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, remet à l'ordre du jour la liste des Sulpiciens devenus évêques. On y remarquera que la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice a fourni à l'Eglise un cardinal, 5 archevêques et 14 évêques.

Voici la liste où sont indiqués par ordre chronologique leurs

noms, la date de leur sacre et le lieu de leur siège épiscopal :

1o Mgr Louis-Armand de CISE, 1701, vicaire apostolique de Siam et du Japon ;

2o Mgr Pierre-Hermann DOSQUET, 1725, 4ème évêque de Québec ;

3o Mgr Benoît-Joseph FLAGET, 1810, 1er évêque de Bardstown ;

4o Mgr Louis-Guillaume DUBOURG, 1815, archevêque de Besançon ;

5o Mgr Ambroise MARECHAL, 1817, 3ème archevêque de Baltimore ;

6o Mgr Jean-Baptiste DAVID, 1918, 2ème évêque de Bardstown ;

7o Mgr Jean-Jacques LARTIGUE, 1820, 1er évêque de Montréal ;

8o Mgr Jean DUBOIS, 1820, 3ème évêque de New-York ;

9o Mgr Guy-Ignace CHABRAT, 1834, 3ème évêque de Bardstown ;

10o Mgr Simon-Gabriel BRUTE (de Rémur), 1834, 1er évêque d'Indianapolis ;

11o Mgr Samuel ECCLESTON, 1834, 5ème archevêque de Baltimore ;

12o Mgr Jean-Joseph CHANCE, 1841, 1er évêque de Natchez ;

13o Mgr Patrick PHELAN, 1843, 3ème évêque de Kingston ;

14o Mgr François-Marie-Armand de CHARBONNEL, 1850, 2ème évêque de Toronto ;

15o Mgr Pierre-Adolphe PINSONNAULT, 1856, 1er évêque de London ;

16o Mgr Augustin VÉROT, 1858, 1er évêque de Saint-Augustin, Floride ;

17o Mgr Michael-Joseph O'FARRELL, 1881, 1er évêque de Trenton ;

18o Son Eminence Mgr Jean VERDIER, 1929, archevêque de Paris ;

19o Mgr Emile Yelle, 1933, archevêque d'Arcadiapolis, coadjuteur de Saint-Boniface.

(Signé) Laurent CHARRON, ptre,  
2105, rue Centre, Montréal.

(Spécial au "Devoir".)

Ayez un esprit qui calcule.  
Un cœur qui ne calcule pas.

Chronique diocésaine**TIERS-ORDRE**

Le tiers-ordre franciscain de la paroisse de St-Boniface a eu l'honneur de recevoir Son Excellence Monseigneur E. Yelle, Coadjuteur de Saint-Boniface, à la cathédrale au cours du mois. Le Juge Prud'homme a lu à Son Excellence une adresse dans laquelle il exprimait les vœux des Tertiaires. Son Excellence a encouragé les Tertiaires dans leur travail de sanctification.

\* \* \*

**DEBAT UNIVERSITAIRE**

Le 21 novembre a eu lieu à l'Académie Provencher un débat très intéressant entre Messieurs Paul Dumas, étudiant en médecine et Gérard Cournoyer, étudiant en droit, tous deux de l'Université de Montréal, et Messieurs Marcel Carbotte et Georges Ramaekers du Collège de St-Boniface. Le débat était organisé par la Fédération des Universités Catholiques. Les deux étudiants de Montréal devaient porter la parole dans d'autres localités de l'Ouest: Calgary, Edmonton, Vancouver, etc.

Le sujet ne manquait pas d'intérêt. "Le suffrage féminin est-il acceptable ou non." Les visiteurs de Montréal avaient la négative. Le résultat a été rendu public à la fin de la séance. Les Juges n'ont donné la victoire à aucune des équipes mais les ont déclarées égales.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE**

Le 5 novembre, la Société Historique a tenu son assemblée annuelle à l'Archevêché. Le Vénérable Juge Prud'homme, président de la société depuis 1915 a demandé d'être relevé de ses fonctions. Il a été nommé Président honoraire. Les membres ont élu M. l'abbé Antoine d'Eschambault de l'Archevêché, comme son successeur. M. A. J. H. Dubuc a été élu Vice-Président et M. Donatien Frémont, Secrétaire. Quelques semaines plus tard, les membres de la société se réunissaient de nouveau et offraient à leur Président honoraire M. le Juge Prud'Homme leurs vœux et leurs bons souhaits à l'occasion de ses quatre-vingts ans. La Société lui offrait un joli fauteuil avec inscription, en souvenir des nombreux services rendus à la société dont il a été l'âme durant tant d'années.

\* \* \*

## BENEDICTION D'ÉGLISE A SOUTH-JUNCTION

---

Son Excellence Monseigneur Yelle est allé bénir l'église nouvelle de South-Junction, durant le cours du mois. M. l'abbé Forest, curé de Vassar, dessert cette mission avec beaucoup de dévouement. L'église de South-Junction avait été construite par M. l'abbé O. Bouvet. Elle fut détruite par l'incendie et reconstruite par M. l'abbé Forest. Un bon nombre de prêtres des paroisses environnantes assistaient à la cérémonie.

\* \* \*

## ORDINATION DU REV. PERE JOYAL, O. M. I.

---

Le Rév. Père Isidore Joyal, O. M. I., a été ordonné prêtre par Son Excellence Mgr Yelle, à Ste-Agathe, le 28 octobre. Le Rév. Père Joyal est un enfant de la paroisse de Ste-Agathe, fils de M. Théobald Joyal qui y réside actuellement. Il a encore son grand-père qui y demeure et un grand nombre de membres de sa famille. Le nouveau prêtre a fait ses études au Juniorat de St-Boniface et son noviciat à St-Laurent. Il a fait ses études théologiques à Lebrét.

Il est le neveu du Rév. Père Arthur Joyal, O. M. I., religieux bien connu de la Province de Québec, actuellement curé de St-Pierre, de Montréal.

\* \* \*

## M. LELANDAIS, P. S. S.

---

M. Lelandais, sulpicien bien connu, est décédé à Montréal le 18 novembre à l'âge de 80 ans. M. Lelandais a passé cinquante années de sa vie au Canada. Il a enseigné au Grand Séminaire de Montréal, de 1883 à 1889. Il fut Supérieur du Grand Séminaire de 1903 à 1918. Durant ses quinze années de supériorat et ses six années de professorat, des générations de prêtres l'ont eu, soit comme professeur ou directeur, soit comme supérieur. Le diocèse de St-Boniface compte un bon nombre de prêtres qui ont fait leur séminaire sous sa direction. M. Lelandais leur est resté cher à bien des titres. Ils auront à coeur de prier pour celui qui s'est si généreusement dépensé à la tâche si importante qui lui était échu.

\* \* \*

## LA REFRANCISATION AU MANITOBA

---

Il s'est fait un mouvement intéressant dans la province de Québec au cours de l'été. L'on veut restituer à la vieille province sa physionomie française. C'est Hello qui demandait de rendre aux leur majesté perdue! Au cours de l'enquête qui s'est poursuivie,

il s'est fait des observations frappantes. L'on a constaté le nombre croissant d'annonces et d'affiches anglaises et américaines, de mauvais goût. La chose a frappé les étrangers eux-mêmes. Ne sommes-nous pas ici aussi victimes de ce déluge? A traverser nos villages, souvent exclusivement français, ne se dirait-on pas chez des Anglais ou des Américains? Nos commerçants annoncent en anglais, souvent hors de saison. Benjamin Sult, voyageant dans le bas du fleuve, aperçût à la devanture d'un magasin l'annonce "General Merchant"; il entra et demanda à voir le "général". A l'apparition d'un bon vieux canadien à favoris pacifiques Sult lui demanda quelles campagnes il avait faites!

Il est parfois nécessaire d'annoncer en anglais, mais il n'est jamais défendu d'annoncer dans les deux langues. Il me semble que nous avons plus d'affiches françaises, il y a quelques années! Traversez nos villages français, St-Norbert, Ste-Agathe, Letellier, St-Jean-Baptiste, Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-François-Xavier, St-Pierre, Ste-Rose, etc., etc., et voyez combien vous compterez d'affiches françaises? Voyez par ailleurs combien vous en compterez d'anglaises. Ce sont là des petits détails qui ont leur importance. Voilà un beau travail pour nos cercles d'A. C. J. C. ou même nos cercles locaux de l'Association qui se plaignent parfois de n'avoir rien à faire dans leurs milieux.

### Calendrier du mois

Tableau des Quarante-Heures:

1ère semaine de décembre.	Couvent de Letellier.
3ème semaine de décembre.	Paroisse de Beauséjour.
4ème semaine de décembre.	Rév. Pères Trappistes, St-Norbert.

### Histoire de l'Ouest

#### LES REGISTRES DE LA COLONIE DE LA RIVIERE ROUGE

Les registres sont habituellement une source historique de la plus grande importance. La colonie française du Manitoba a malheureusement perdu ses registres des débuts. L'incendie de 1860 a détruit une grande partie des documents originaux. A la suite de l'incendie de 1860 l'on retrouva quelques bribes des registres. Monseigneur Taché les fit copier. Il y ajouta quelques notes et en fit faire deux copies. Il en conserva une à l'Archevêché et donna la seconde au Parlement. On trouve donc au Parlement une copie des registres de Saint-Boniface. On y trouve également copie des registres des églises protestantes, dès les débuts, St-John's, Wesley, etc. A la suite de 1860 les registres de St-Boniface sont au complet

jusqu'à nos jours. Nous publierons ici quelques notes sur les Registres de la Rivière Rouge.

L'on trouve également au Parlement une suite de cahiers extrêmement précieux. Ce sont les recensements civils à partir de 1832. Tous les habitants de la colonie y sont nommés, chefs de famille, nombre d'enfants, religion, etc. L'on peut ainsi quelque peu compléter les registres de Saint-Boniface. Quelques vieilles familles ont aussi conservé certaines dates.

### NOTES DE MONSIEUR TACHE

Notes sur les premiers Registres de St-Boniface ainsi que sur ceux de Pembina détruits par l'incendie du 14 décembre 1860.

Les Registres de la paroisse de St-Boniface sont les premiers qui aient été ouverts dans le pays. L'Eglise catholique a toujours été anxieuse de conserver les Annales de la grande famille dont elle est Mère. C'est pourquoi tous ceux qui ont charge d'âmes dans l'Eglise catholique sont tenus d'enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures dont ils sont les ministres dans les lieux confiés à leur sollicitude.

Le très Révérend Monseigneur Joseph-Norbert Provencher fut fidèle à cette obligation et à son arrivée dans le pays il ouvrit les registres où étaient consignées les naissances spirituelles par le baptême, les mariages chrétiens et les sépultures ecclésiastiques.

Ces statistiques vitales sont les premières connues dans le Manitoba et les immenses territoires du Nord-Ouest Canadien.

Le Révérend Monsieur Sévère Dumoulin, compagnon de voyage de Monseigneur le Grand-Vicaire Joseph Norbert Provencher, et arrivé avec lui le 16 juillet 1818 à St-Boniface s'en sépara pour aller, sous sa direction, donner les secours religieux aux populations alors stationnées à Pembina, aujourd'hui territoire du Dakota, dans les Etats-Unis. Le missionnaire de Pembina obéit lui aussi à la loi de l'Eglise lui enjoignant de tenir registres; il le fit jusqu'à son départ du pays qui eut lieu en 1823.

Un intérêt extrême se rattache tout naturellement à ces documents qui constatent les mouvements de la population catholique dans ces vastes régions. Malheureusement ces archives si riches d'intérêt ont été détruites par l'incendie du palais archiépiscopal de St-Boniface le 14 décembre 1860. C'est une perte presque irréparable et en apprenant la perte de la cathédrale et de la demeure épiscopale notre pensée se porta sur ces précieuses archives. Nous comprîmes qu'avec le temps il nous serait possible de réparer les autres pertes, mais que la perte des registres était sans compensation vu qu'il n'y en avait qu'une copie. Tout ce qui concerne Pembina a été brûlé. Des registres de St-Boniface ont été trouvés dans les décombres. Tous les actes de 1825, une partie de ceux de 1829 et de 1930, un acte de 1831, tous ceux de 1832, la plupart

de ceux de 1833 et presque tous ceux de 1834. Le reste a été consumé. On en a pas même trouvé de vestige.

Nous nous sommes efforcé de combler la lacune faite par cette perte immense, sinon d'une manière satisfaisante au moins en recueillant les quelques données qui peuvent guider dans une recherche aussi difficile et en mettant en regard des points de comparaison qui permettent d'indiquer des chiffres approximatifs. Pour Pembina et les premières années nous avons trouvé quelques renseignements dans les lettres écrites par le Révérend Monsieur Dumoulin. Pour la période de 1823 à 1834 les fragments recueillis dans les décombres et les bâtisses incendiées, et les numéros attachés aux Actes ainsi que quelques récapitulations qui s'y trouvaient nous ont conduit à un résultat qui ne peut être très éloigné de la vérité dans l'ensemble, quoiqu'il doive y avoir nécessairement quelques erreurs en assignant le nombre d'actes à chaque année.

Pour les seize années qui ont précédé l'incendie et la destruction des registres, nous avons eu recours aux différents recensements civils faits dans le pays et dans lesquels nous trouvons à différentes époques le chiffre de la population catholique tant pour Saint-Boniface (Red River) que pour Saint-François-Xavier de la prairie du Cheval Blanc (Grantown). Or les Registres de Saint-François-Xavier existent dans toute leur intégrité depuis 1834 jusqu'à nos jours. De plus la population de cette paroisse était à cette époque dont nous nous occupons, identique à celle de St-Boniface. Donc, connaissant les populations respectives de ces deux paroisses, à plusieurs époques données, ayant les registres complets de l'une d'elles, l'on peut arriver à établir d'une manière satisfaisante le nombre d'actes qui devait se trouver dans les registres de l'autre paroisse.

D'après des données diverses, nous indiquons plus loin pour chaque année le nombre d'actes que nous regardons comme ayant été probablement enregistrés dans la paroisse de St-Boniface et ainsi aussi dans la mission de Pembina.

(Signé) †ALEX, Archev. de St-Boniface, O. M. I.

N. B. — Il faut observer que le nombre de baptêmes dans un pays de missions n'indique pas seulement les naissances, mais bien aussi le chiffre des adultes convertis. C'est ce qui explique pourquoi dans les pages suivantes on trouvera une grande disproportion entre le nombre des baptêmes et le chiffre total de la population.

\* \* \*

1818. — Les Registres de St-Boniface se sont ouverts en 1818. Dès la première année on a consigné dans ces documents environ 60 baptêmes et 16 mariages.

1818. — Une lettre du Rév. Monsieur Dumoulin à Monseigneur Plessis, de Janvier 1819, constate que le registre de Pembina

renfermait en 1818, 52 baptêmes dont 7 adultes. D'après les renseignements postérieurs, on peut porter à une dizaine le nombre de mariages faits cette année.

1819. — Un voyage fait par Monseigneur Joseph Norbert Provencher au lac Qu'Appelle donna lieu à un plus grand nombre de baptêmes et mariages que l'année précédente, et on peut en porter les chiffres à 90 baptêmes et 18 mariages.

1819. — De son côté, le Rév. Monsieur Sévère Dumoulin vit toutes les populations dispersées dans les prairies au sud de Pembina et eut la consolation d'administrer le saint Baptême à un bon nombre de Métis et de bénir plusieurs unions dont voici les chiffres approximatifs. 100 baptêmes, 25 mariages.

1920. — Monsieur Provencher descendit à Quebec dans le cours de cette année, mais entre lui et le Rév. M. Picard Destroismaisons qui le remplaçait, ils firent 80 baptêmes et 13 mariages.

1820. — La population se portant en plus grand nombre à Pembina, M. Dumoulin fit 115 baptêmes et 15 mariages.

(A suivre.)

\* \* \*

### TUPPER A LA RIVIERE ROUGE EN 1870

Sir Charles Tupper a publié en 1914 ses mémoires politiques, sous le titre: "*Recollections of Sixty Years in Canada*".

L'Honorable Tupper s'attribue un rôle de première importance au sein des événements importants qui se sont déroulés durant sa vie publique. Personne, tout de même, n'osera nier que Sir Charles Tupper ait eu, par ses qualités d'homme d'Etat, une influence considérable, bien qu'il ait, comme tant d'autres, aussi souvent suivi les courants. Tupper a livré au public ses mémoires alors qu'il avait plus de quatre-vingt-dix ans. Il raconte ses impressions sans donner une idée générale de l'état des esprits. A ce point de vue ce livre peut désappointer. Le lecteur, cependant, y trouvera bien des choses intéressantes. Nous voudrions parler d'un seul chapitre de cet ouvrage volumineux: "A Chapter in the History of the North West". Ce passage nous intéresse particulièrement.

Sir Charles Tupper visita, en effet, le Fort Garry, dans l'hiver de 1869-1870. Il rencontra Louis Riel et les principaux chefs du mouvement et la description qu'il en laisse vaut la peine d'être consignée.

Tupper n'avait qu'une fille, Emma, épouse du capitaine D. R. Cameron. Lorsque l'Honorable William McDougall fut nommé Lieutenant-Gouverneur des Territoires, le capitaine Cameron fut choisi pour l'escorter au Nord-Ouest. Madame Cameron décida d'accompagner son mari. Le capitaine Cameron fut arrêté à St-Norbert, comme il s'avançait vers le Fort-Garry. Il avait eu la

prudence de laisser Madame Cameron à la Rivière aux Gratias. Il fut fait prisonnier et ses bagages furent saisis. Il fut renvoyé à Pembina où Madame Cameron le rejoignit. Les habitants de Pembina vivaient alors dans la crainte des Sioux qui avaient massacré la population blanche peu d'années auparavant (1862). Tupper remarque que les Canadiens y étaient alors bien mal vus, parce qu'il était connu de tous que le Colonel Dennis, agent de MacDougall, essayait de soulever les sauvages contre Riel: "The feeling in Pembina was very strong, owing to the fact becoming known that Colonel Dennis, acting for Mr. MacDougall, was endeavouring to raise the Indians against Riel and nothing was so dreaded as an Indian rising".

Lorsque ces nouvelles arrivèrent en Canada, Madame Tupper, justement inquiète, décida l'Honorable Charles à faire le voyage de la Rivière Rouge. Il quitta Halifax le 3 décembre 1869. En passant à Ottawa, Tupper rencontra Donald Smith qui se préparait à se rendre à la Rivière Rouge. Après l'échec de MacDougall, Ottawa avait nommé trois délégués: Messire Thibault, le colonel de Salaberry et Donald Smith, facteur en chef de la H. B. C. à Montréal. Tupper rencontra à Ottawa son chef, l'Honorable Sir John MacDonald. Le 13 décembre Tupper quittait Ottawa avec Smith et Hardisty, beau-frère de ce dernier. Le 16 ils étaient à St-Paul, le 17 à St-Cloud et de là se rendaient au fort Abercrombie où ils arrivaient le 19. Un traîneau les conduisit jusqu'à Georgetown. Une remarque en passant: L'on a dit que les Mennonites (arrivés au pays peu après) avaient inauguré le traîneau couvert! Tupper dit que son cocher avait un traîneau complètement couvert d'une toile épaisse qui les protégeait du froid. Ils arrivèrent à la Grande Fourche le 22 et s'arrêtèrent chez Antoine Girard. Ils atteignirent Pembina le 24 décembre au soir à onze heures. Le Capitaine et Madame Cameron occupaient la maison Larocque. Ils étaient voisins de M. Lemay, figure bien connue du temps. Le lendemain Tupper — qui était médecin — fut appelé auprès de Mlle Cavalier, fille du maître de poste, qui souffrait d'hystérie.

Tupper se fit donner une lettre de recommandation par le Colonel Stutsman et partit pour le fort Garry avec le jeune Rollette, métis, comme guide. Stutsman lui avait recommandé de voir l'abbé Ritchot, à St-Norbert. Stutsman était l'ami de Riel et des métis.

Tupper perdit son chemin. Il finit cependant par arriver à la hutte d'un métis français, le long de la Rivière Rouge. On lui donna un souper délicieux. Il y mangea de la "galute" (galette!).

Arrivé à St-Norbert, Tupper au lieu d'aller frapper chez M. Ritchot, comme il le croyait, se rendit au couvent des Soeurs Grises. Il y rencontra Soeur Riel et Soeur McGregor (McDougall). M. Ritchot n'était pas chez lui. Les religieuses offrirent d'envoyer un messenger à Riel. Tupper décida d'y aller lui-même. Son guide et cocher était, dit-il, un nommé Théophile Biste (Sic), Canadien. Ce

dernier conduisit Tupper jusqu'au fort, frappa 3 coups à la porte, chantonna le mot de passe et entra. Bisli conduisit Tupper à travers plusieurs salles remplies d'hommes armés jusqu'à la chambre du Conseil. Riel était assis au bout d'une longue table. M. l'abbé Ritchot et M. Lemay de Pembina, s'y trouvaient également. Tupper expliqua le but de sa visite, le recouvrement des bagages de Cameron. Riel lui promit que tout lui serait rendu. Tupper retourna chez Biste en passant par chez Antoine Gosselin qui avait, disait-on, les objets confisqués. Le lendemain on remettait à Tupper tout ce qui avait été enlevé. Il n'y manquait rien. Quelques minutes après, M. Ritchot lui-même arrivait et invitait Tupper à se retirer chez lui. Tupper nomme la maison de M. Ritchot "the glebe house". Comme M. Ritchot ne parlait pas l'anglais ni Tupper le français, il fut convenu de retourner au couvent des Soeurs Grises. Soeur MacDougall agit comme interprète.

L'on peut imaginer le tableau! L'humble Soeur Grise, pas fâchée d'être là et surtout anxieuse de transcrire exactement la pensée de chacun! Tupper, déjà une puissance au Canada, désireux lui, d'obtenir quelques renseignements au profit de son chef, Sir John! Tupper, un mélange de sincérité puritanesque et de vanité pharisaïque, un Gladstone canadien, en petit, et enfin le "Père Ritchot", la figure énigmatique de toute cette période, plus subtil que tous les politiciens mis ensemble, sachant jouer chacune de ses cartes avec un à-propos admirable. Tupper ne semble pas avoir percé l'enveloppe qui déroba M. Ritchot au commun des mortels.

"J'espère, dit Tupper au Père Ritchot, que vous ne croyez pas que je suis venu jusqu'au Fort Garry, au sein de tant de dangers, dans le simple but de recouvrer les valises de mon gendre." — Cette déclaration ne dût guère surprendre le curé de St-Norbert! Il devait savoir parfaitement pourquoi Tupper était là. Ce dernier commença par affirmer que les Métis ne pourraient tenir contre le Canada et que s'ils ne répandaient pas de sang ils obtiendraient ce qu'ils voulaient en négociant pacifiquement. Les chefs qui obtiendraient ce résultat seraient justement récompensés. Le "Père Ritchot" répondit que, selon lui, les Métis pourraient tenir. Le pays était si vaste; ils pouvaient vivre de chasse et en dernier ressort, se joindre aux Etats-Unis et devenir un des Etats.

Tupper répondit que les Etats-Unis n'y consentiraient pas, par crainte d'une guerre avec l'Angleterre. Le "Père Ritchot", dit Tupper, fut vivement impressionné! Il répondit cependant qu'il fallait qu'un homme fût exécuté et le nomma. Cet individu avait offert à un Métis cent dollars s'il tuait M. Ritchot. Il essaya, mais M. Ritchot tira de sa poche son chapelet et Dieu paralysa le meurtrier. Tupper prétend qu'il répondit: "Si cela est vrai et peut être prouvé, le coupable sera puni, mais si l'on répand le sang cela ruïnera tout".

Après une discussion de deux heures, Tupper suivit M. Rit-

chot chez ce dernier où, vers 10 heures et demie, Riel et M. Lemay vinrent les rejoindre. Il ne fût pas question des troubles. Le lendemain M. Ritchot donna à Tupper un Métis, Salomon Vine (Sic. probablement Salomon Hamelin) pour le reconduire au Fort Abercrombie. Ce qui fut fait. Tupper écrivit à Sir John A. MacDonald du Fort Abercrombie, relatant sa mission. Voici un passage extrêmement important de sa lettre: "Mr. Lemay tells me that Mr. Smith went before the Council and said as the officer of the Hudson Bay Co. he was prepared to acknowledge the only government he had found in the country, and Lemay added that his act would be followed generally." Tupper demeura en relations avec Soeur Riel — Soeur de Louis — et Soeur MacDougall. Il publie, dans son livre de mémoires, une lettre de Soeur Riel, alors à l'Île à la Crosse, le remerciant d'une aumône de vingt dollars. Tupper retourna au Canada avec l'impression d'avoir fait énormément pour la cause canadienne. Il cite avec complaisance la remarque d'un biographe disant que M. Tupper, bien qu'il n'ait passé que deux jours à la Rivière Rouge, y avait fait plus de bien que n'importe quel autre.

\* \* \*

**Lettre du R. P. Taché, Missionnaire Oblat, à sa mère**  
(Suite)

L'humilité est une vertu essentiellement chrétienne, aussi ne peut-on pas espérer de la trouver parmi des infidèles. Ce moi si sonore dans la bouche du pédant, si doux à l'oreille du philosophe, se trouve aussi dans la langue montagnaise; bien des récapitulations affectueuses de leur mérite prétendu ou réel, prouvent que ces braves gens se croient autant que les autres. Et pourquoi ne le croiraient-ils pas? On voit de beaux génies tirer vanité de la coupe élégante de leurs habits, pourquoi un pauvre enfant des bois ne se croirait-il pas distingué parce qu'il n'est ni meurtrier, ni voleur, ni ambitieux, ni querelleur, qu'il a de l'habileté à la chasse, etc., etc., etc.?

Si tous les hommes étaient ce que sont nos Montagnais, on n'eût jamais songé à se mettre sous la protection des verrous, ni à inventer des serrures. Le vol est de tous les vices celui pour lequel ils ont le plus d'éloignement, et, certainement, cette nation est la plus honnête des peuples. La chose est d'autant plus extraordinaire qu'ils aiment passionnément tout ce qui leur appartient; il leur en coûte autant de donner ce qui est à eux, que de prendre ce qui est à autrui. Rien pour rien. Le mot générosité est effacé du dictionnaire de leurs usages, non seulement envers les étrangers, mais même à l'égard de ceux qu'ils chérissent davantage. Je vous assure qu'un missionnaire, qui n'aurait ici à n'attendre du secours que ces chères ouailles, aurait besoin d'un

bon estomac. Quelquefois pourtant, quand ils sont dans l'abondance, ils reçoivent assez libéralement ceux de leurs amis qui les visitent chez eux ; hors là, point d'amitié qui puisse tenir lieu de paiement. Ils ne donnent jamais ou presque jamais sans arrière-pensée. Ces rares efforts font une telle impression sur leurs esprits qu'ils y impriment pour ainsi dire caractère ; ils n'en perdent jamais le souvenir. La moindre bouchée de viande leur semble un dépôt précieux dont ils ont droit de recevoir une rente viagère. Malheur à ceux auxquels ils font l'honneur de prodiguer leurs largesses. Joignez à cela une passion effrénée de demander. Si les lois contre la mendicité étaient en force ici, il y a déjà bien des générations que la nation entière serait aux fers. Leur accordez-vous une première demande, elle est de suite suivie d'une seconde, celle-ci d'une troisième et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin un refus ou même plusieurs le forcent de s'arrêter. Donner à un c'est presque faire invitation aux autres d'accourir à votre libéralité. Ils sont positivement importuns sous ce rapport et ne veulent point changer.

A mon arrivée ici, quelqu'un voulant me peindre en deux mots leurs dispositions à cet égard, me dit : "Un Montagnais peut vous demander jusqu'à votre dernière chemise". L'expression me parut exagérée, mais je ne tardai pas à me convaincre qu'elle était littéralement vraie. En effet, j'étais un jour en mission, un Montagnais m'aborde, et me dit : "Donnez-moi une chemise". Je m'en excusai sur ma pauvreté. Il insista, puis, cherchant du doigt le collet de ma chemise : "En voici une, dit-il, qui est presque nette, et tu dois en avoir une autre pour la remplacer quand elle sera sale. Donne-moi donc celle que tu as sur toi et mets la nette". Malheureusement pour lui, le pauvre homme n'avait que trop bien deviné l'état de ma garde-robe. Ce fait vous prouve aussi que nos Sauvages ne sont pas ce qu'en bonne société on pourrait appeler délicats. La honte rougit bien des fois leurs fronts, sans presque jamais régler leur conduite : aussi on dit proverbialement : effronté comme un Montagnais. Il leur faut tout voir et tout toucher. On trouve chez leurs voisins ce qu'on pourrait appeler de la courtoisie sauvage ; chez eux, rien, absolument rien qui ressemble à de la politesse, à ce sentiment délicat des convenances qui répand tant de charmes dans les rapports que chacun doit avoir avec ses semblables. Ces Sauvages conservent dans leurs relations entre eux et avec les étrangers, un caractère de franche rusticité qui les accommode autant qu'il embarrasse les autres. Point de rang ni de distinction. L'enfant et le vieillard, le père et le fils, se traitent d'égal à égal, se reprennent mutuellement et se rient l'un de l'autre, tout comme si l'âge et la nature ne commandaient pas le respect. La présence des hautes sommités ne les empêcherait pas de prendre leurs ébats. Fussent-ils devant sa gracieuse

Majesté, qu'ils ne chercheraient pas même à atténuer l'éclatante expression de leurs exigences intestinales.

Passons maintenant au détail de leur moralité. J'aimerais à jeter un voile sur cette triste page de l'histoire de mon peuple, mais, comme elle offre quelque chose de caractéristique, je croirais manquer à la tâche que vous m'avez imposée, en gardant tout à fait le silence. Ici, comme partout, l'immoralité est la grande plaie sociale, plaie d'autant plus profonde qu'elle est plus dégoûtante et plus générale. C'est bien en ceci que se découvre toute l'insuffisance de notre pauvre raison. Comment se fait-il que la plus honteuse des passions puisse assouvir les coeurs que l'Être suprême seul peut rassasier! Quelque pitoyable que soit le tableau que présentât sous ce rapport la nation montagnaise, à l'arrivée des missionnaires, il est néanmoins, dans le fait même de son immoralité, quelques traits qui la distinguent avantageusement de celle d'autres enfants de la nature et même des premiers-nés de la civilisation. La capacité de malice est telle dans l'homme qu'on s'étonne quelquefois de ne le pas voir aussi bas qu'il pourrait descendre. Pour comprendre toute la dégradation de l'humanité sous ce rapport, il suffit de savoir qu'il fut nécessaire "qu'une pluie de souffre et de feu" vint laver les iniquités de cinq villes infâmes; qu'après cette manifestation de la justice suprême, il a fallu aux législateurs humains, comme au législateur divin insérer dans leurs codes certaines lois qui prouvent clairement que l'homme doué de raison, est ambitieux de se ravalier à l'instar de la brute et de la rendre complice des désirs pervers de son coeur. Grâce à Dieu ces deux vices abominables ne sont pas connus parmi nos Montagnais, si la pudeur est souvent offensée par eux, la nature ne l'est jamais. Ce fait est d'autant plus étonnant que les Cris, avec lesquels ils ont des rapports journaliers, ne sont rien moins que scrupuleux à cet égard. La bouche parle de l'abondance du coeur; de là, chez tant de gens, cette effroyable facilité de tenir des discours justement appelés mauvais, puisqu'ils corrompent les bonnes moeurs. Ici encore, nos Sauvages pourraient donner la leçon à bien des gens plus éclairés. Les jeunes gens quelquefois se faisaient part de leurs inclinations, mais toujours en secret, mais jamais avec cette lascivité ni cette effronterie, indices trop naturelles de la corruption du coeur. A l'exception près de ces grands désordres; nos pauvres Sauvages en avaient beaucoup d'autres assez peu recommandables, pour n'avoir point besoin de commentaires.

La polygamie leur paraissait aussi naturelle et aussi légitime que la monogamie. Les bons chasseurs se croyaient autorisés à prendre autant de femmes qu'ils en pourraient faire vivre; le nombre de ces dernières était communément de deux, souvent de trois, rarement de quatre et jamais au delà. On en a pourtant vu un en avoir jusqu'à dix.

Les liens sacrés du mariage, nullement resserrés par un attachement antérieur, étaient aussi faibles que le caprice qui les avait formés. Sur le moindre prétexte ou par la seule inconstance d'affection si naturelle à l'homme, les époux se séparaient et se réunissaient avec une burlesque facilité qui n'était interrompue que par les prétentions d'un rival. Un désir faible dans le principe s'aigrissait par la résistance; des luttes fréquentes, toujours plus ridicules que dangereuses, mettaient au grand jour toute l'ardeur martiale des amants. La prétendue devenait la proie du vainqueur, qui s'en emparait de gré ou de force, cela en présence de la parenté, qui, ordinairement, était spectatrice impassible de ces scènes. Cet usage, comme tant d'autres, avait force de loi. Que de filles dans nos pays, qui ne se marient pas, quand elles veulent, mais qui du moins ne se marient que quand elles veulent et avec qui elles veulent. Nos demoiselles Montagnaises n'avaient pas le même privilège; avaient-elle le malheur de plaire, qu'elles perdaient leur liberté. La femme n'était aux yeux des hommes de la nation, qu'un instrument pour se satisfaire; on ne lui faisait pas même l'honneur de la consulter. Un pareil ordre de choses était sans doute une source de désordres, mais de désordres moindres qu'ils eussent été chez un autre peuple muni des mêmes libertés. Les Montagnais extrêmement jaloux par caractère n'étaient pas délicats sur l'honneur de leurs femmes. Une des étiquettes de leur cérémonial de réception était de faire partager leur couche nuptiale au parent ou ami auquel on accordait l'hospitalité. Deux hommes se trouvaient-ils ensemble, rien de plus commun que l'échange de leurs compagnes, pour un temps marqué.

L'adultère, commis contre le gré de la partie offensée, leur semblait un crime. La fornication, quoique pas très recommandable à leurs yeux, n'était pas jugée avec le degré de malice qui lui convient. La femme, moins passionnée que l'homme, oubliait quelquefois la pudeur qui devrait toujours être son plus bel ornement; on ne l'a jamais vue afficher publiquement sa dégradation.

L'incompréhensible nécessité de patenter le crime, n'a pu trouver sa cause que dans les centines de la civilisation, et le seul rapport en ferait rougir les enfants des forêts. C'est assez vous entretenir de ce pénible sujet. Pardon de ce que le désir d'être vrai a arraché à la crainte de blesser votre délicatesse.

(À suivre.)

### Nécrologie

M. l'abbé J. A. Lepage, curé de St-Vincent, Alberta.  
Madame Camille Teillet (née Riel), décédée à St-Boniface.

R. I. P.